



L'ÉDITO

Ils nous prennent pour des!!!!

Qui a dit?

A) « Quand il n'y a plus de fonctionnaires, il n'y a plus d'Etat. Et, quand il n'y a plus d'Etat, il n'y a plus de France, il faut aussi en prendre conscience! »

B) « Je connais parfaitement les effets pervers du 49.3. Je suis très lucide, et puis j'ai appris et puis on prend du recul. Dans la société de la participation dans laquelle nous vivons, son utilisation est devenue dépassée, et elle apparaît comme brutale. »

C) On le voit avec l'exemple qu'offre Uber dans la région parisienne : des gens souvent victimes de l'exclusion choisissent l'entreprenariat individuel.

Réponses:

A) François Hollande (qui a poursuivi ces 5 dernières années les suppressions d'emplois massives aux Finances Publiques) le 3 décembre 2016 en critiquant le programme de François FILLON...

B) Manuel Valls (qui a passé en force la loi travail et la loi Macron) le 15 décembre 2016

C) Emmanuel Macron le 7 janvier 2016 à Las Vegas où il vantait les mérites d'UBER. Depuis les chauffeurs sont dans l'action, dénonçant un esclavage moderne.

On le voit bien, la démagogie n'a pas de limite, sans compter ceux qui voudraient supprimer la SECU, la fonction publique ou interdire aux enfants d'immigrés d'aller à l'école publique.

Ne nous y trompons pas, la période pré-électorale ne sera pas une pause pour les agents des Finances Publiques que nous sommes.

Les coups continuent comme nous l'avons dit au DDFIP du Var lors du CTL du 13 décembre que nous avons quitté.

Plus que jamais, sans attendre de sauveur providentiel, c'est notre action qui pourra changer la donne.

Contact: CGT Var Finances publiques, Hôtel des Finances, 20 place Noël BLACHE, 83000 TOULON.

Tel: 04.94.22.82.65

mail: cgt.ddfip83@dgfip.finances.gouv.fr Site: www.financespubliques.cgt.fr/83/ Extrait de la déclaration CGT au CTL de la DDFIP du Var le 13 décembre 2016:

Cette fin d'année 2016 est pour la DDFIP du Var à l'image de la fin du quinquennat présidentiel. Heureusement, le DDFIP n'a pas à réfléchir sur son avenir puisque ce poste n'est pas soumis à une possible sanction électorale.

En effet, votre popularité est au plus bas après les coups de force successifs contre les agents.

Pour les collègues de l'enregistrement, qui ultra majoritairement demandaient la création de 2 SDE comme dans les Alpes-Maritimes, vous n'avez même pas daigné étudier cette possibilité.

Pour les représentants du personnel au CHSCT qui avaient voté la demande d'un examen contradictoire de deux projets, vous avez totalement méprisé ce vote.

Pour les collègues des SIP de Toulon qui avaient, dans le passé, rejeté la proposition de fermeture de l'accueil sur 2 demi-journées, vous avez refusé une consultation et imposé le choix des chefs de service avec la Direction.

Pour les collègues de la Trésorerie de Rians, vous avez décidé de fermer leur poste plutôt que de le renforcer en effectifs. Bon prince, alors que c'est la moindre des choses, vous faites quelques travaux dans leur futur poste après vous être fait fortement prier. N'attendez pas de la CGT qu'elle vous en félicite! Nous ne serons jamais complices d'un fossoyeur de notre administration.

De la même manière, votre père spirituel, le DGFIP, a décidé de remettre gravement en cause le droit des agents au travers, entre autre, l'obligation de suivre une restructuration sur la même RAN.

Le gouvernement, ou ce qu'il en reste, continue à supprimer massivement les emplois au Ministère des Finances, détruisant par là même une des administrations qui devrait être un des piliers de la République.

Dans ce contexte et s'appuyant sur la volonté de résistance des agents, la CGT a décidé de ne plus participer aux réunions qui n'ont à l'ordre du jour que des contenus régressifs.

Comme cadeau de noël, la DGFIP supprime encore 30 emploi dans la Var! **Bonne année 2017 qu'ils disent!**







Une journée avec Jean Némarre

Jean Némarre est agent de constatation au Centre des Finances publiques des Sans Dents, impasse des Martyrs. Il a accepté de témoigner pour votre journal l'ASD sur sa journée type de numéro zéro.

⇒ 5h00

Lever et la course contre la montre commence : il ne faut pas rater le train pour Paris, sinon je serai encore en débit ce soir sur ma pointeuse! Donc départ en vélo sous le crachin pour la gare de trouduculdumonde (un train toutes les heures -quand tout va bien!) pour me rendre à la nouvelle Métropole et attraper un autre train pour Paris. Dans le train, j'en profite pour lire e-FiP, le journal de mon administration (le dernier raconte l'enfer quotidien d'une DDFiP bretonne). En allant au métro, hop, un peu coup d'œil au périph, cet axe qui ne dort jamais et qui m'hypnotise.

⇒ 8h45

Ouf, ça y'est, arrivé au bureau sans trop de retard, pour une fois! Un premier café avec mes collègues, et une petite cigarette. Première engueulade de la journée, la pause a été trop longue! Ma chef et moi, on n'est vraiment pas connectés!

⇒ 9h00

Ouverture de la réception du public. Environ 1500 personnes chaque jour, 2500 les lendemains de fermeture. Mon collègue vérifie que les toilettes sont fermées ; comme ça, ceux qui ne peuvent pas attendre partiront...

⇒ 9h01

Première personne recue : sa vieille mère n'a pas pu percevoir les 30€ d'aide du conseil régional car elle n'a pas reçu son avis de non-imposition. Je lui explique que c'est normal; on traite en priorité les déclarations des personnes imposables; les autres seront saisies d'ici janvier/février 2017. La personne m'explique les difficultés que sa mère rencontre sans ces petites aides, déjà qu'elle ne peut plus aller chez le dentiste! Je lui rédige une attestation prouvant qu'elle a bien déclaré ses revenus et qu'elle sera non imposable, mais je sais bien que ça ne suffira pas, la région exige l'avis de non-imposition. C'est difficile pour moi, ces situations me pèsent, même si ma chef m'explique que je dois prendre du recul (elle a suivi un stage de management la semaine dernière, c'était bien).

⇒ 11h00

Ma chef vient me rappeler que je dois renvoyer le maximum d'usagers vers Internet. Je la connais, cette consigne, mais comment faire avec des personnes qui peinent avec les démarches administratives ? Comment renvoyer vers Internet une personne à jour de ses déclarations, qui demande juste un document dont elle a besoin pour payer la cantine de ses enfants ?

⊃ 12h30

Déjeuner léger à la cantine (pas géniale, mais je n'ai pas les moyens de mieux) et petite cigarette (tant que j'ai le droit) pour me donner le courage d'y retourner.

□ 13h30

Réouverture des bureaux aux usagers; encore plusieurs centaines de personnes! Certaines sont très énervées; elles sont venues hier sans savoir que les locaux étaient fermés (la fermeture est récente et les documents n'ont pas été mis à jour; on a placardé une affiche sur la porte).

⇒ 17h15

Ouf, la journée de travail est terminée. Vivement le train, je vais pouvoir essayer de penser à autre chose, par exemple à la directrice de Quimper et à la mer qu'elle voit matin et soir, mais pas le reste de la journée, la pauvre! Un dernier coup d'œil sur le périph; à demain!

⇒ 21h

Je retrouve mon vélo, qui est toujours là, et mon chez moi !



Toute ressemblance avec un article de l'e-fip de novembre 2016 n'est pas fortuit

Nos remerciements aux camarades de la DNEF •

N° 12 - JANVIER 2017 PAGE 2







Ministère des Finances et des Comptes Publics Direction Générale des Finances Publiques Task Force TVA 11-2016

Laissez les Huissiers en dehors d'une opération qui ne les concerne pas !!! La CGT répond à l'Administration qui propose la mise en place d'une phase comminatoire amiable par les SIE et les SIP.

Le rôle de l'huissier se limite à apposer un cachet et une signature. A cet égard, il est à noter que les simplifications d'octobre 2016 suppriment l'obligation de signature pour les mises en demeure et relances.

Renforcer les liens avec les services ?

Des services, hors périmètre d'expérimentation, ont lancé l'opération sans aucune concertation avec l'huissier! Ce sont les appels téléphoniques, les retours de courrier déposés dans sa case ou les demandes de l'accueil HDF pour recevoir les redevables qui ont informé l'huissier.

Reconduire l'année prochaine et faire le bilan aux prochaines réunions métier.

La CGT demande la mise en place d'un groupe de travail Direction-OS, où la parole sera plus libre que dans une réunion métier.

Des solutions nouvelles.

Pour la CGT, c'est la création des emplois correspondants aux tâches de gestion induites.

C'est, en second lieu, une politique plus ouverte d'admission en nonvaleur des créances, quand les chefs d'unité en font la demande.

Pour renforcer l'action des huissiers, il faut renforcer les moyens humains! ●

Brèves...

➤ Le transfert de la gestion des HLM de La Seyne a été reporté sine die! Ce point a été retiré de l'ordre du jour du dernier conseil d'administration in extremis. Au vu de la complexité de la procédure de transfert, et surtout si c'est vers le privé, les agents de la Trésorerie de La Seyne auront encore cette mission à assurer pendant au moins deux ans.

Example Les travaux de Besagne ont pris du retard! Cela tombe bien car pour un certain nombre d'agents, la réunification des deux sites de la direction n'est pas une bonne chose. En effet, un certain nombre de problématiques n'a pas trouvé de solution (bureaux, parking, salle convivialité, etc.). ●

ALERTE FRAUDE

Régulièrement, les SIE reçoivent des messages « TASK FORCE TVA- ALERTE FRAUDE !!! »

nous informant des escroqueries aux Remboursement de Crédit de TVA (RCTVA) découvertes par nos services.

Parce que des petits malins, qui semblent bien renseignés sur le fonctionnement (ou, devrait-on plutôt dire, dysfonctionnement ?) de nos services, mettent en place des circuits qui leur permettent d'obtenir, indûment, des remboursements.

D'aucun parlait du CHOC de SIMPLIFICATION, sûr, c'est un CHOC, mais pour les recettes de l'ETAT!

Pendant que nous, pauvres agents, devons justifier de toutes nos actions sur les applications **professionnelles**, et la traçabilité sur ceci, sur cela, et pourquoi ?

Les RIB que nous saisissons, avec nos petites mains sur nos petits claviers, et bien le lendemain, ils sortent sur un état que le chef doit signer. Eh bien oui, on ne sait jamais! Si on était malhonnête ...

Et les stages de déontologies, on y a droit à de nombreuses reprises, et des rappels à la déontologie aussi !!!! On ne sait jamais ... on pourrait oublier ...

Le contribuable, lui, il peut changer son RIB quand il veut, mettre celui qu'il veut, quand il veut : c'est ça la simplification !!!

Comme il y en a qui sont encore plus malins, ils piratent carrément les comptes et se planifient des RCTVA dans tous les départements de France.

On aurait peut-être dû les embaucher dans nos effectifs, et les faire travailler sur toutes nos nouvelles applications qui, apparemment, n'ont pas de secret pour les hackers!

C'est OPEN BAR!

Mais l'état de nos services et de nos effectifs n'y est peut être pas pour rien, et tous les algorythmes du monde n'y pourront rien changer ; car s'il n'y a personne pour traiter les données, cela ne sert à rien. Les machines n'ont pas encore pris le pouvoir ! Quoique ?!...

Et les dysfonctionnements ne se limitent pas, au niveau des SIE, aux problèmes d'escroqueries à la TVA.

La toute nouvelle application E-CONTACT (traitement des messages AVISIR et PROCOL en lieu et place de GAIA) connaît des ratés au démarrage, avec des bugs à répétitions. Tant et si bien que le correspondant de la DDFIP n'arrête pas de faire remonter les problèmes à la DG et ne sait plus à quel saint se vouer!

La Cotisation Foncière des Entreprises, cet impôt local qui a remplacé la défunte Taxe Professionnelle, et qui était censé être plus juste et plus simple, n'en finit pas non plus de connaître des ratés. Le dernier en date : des problèmes de redescente entre GESPRO et BDRP qui ont impacté des entreprises ayant transféré leur activité en 2015 et qui n'ont pas reçu d'avis d'imposition à la CFE 2016.







Ministère des Finances et des Comptes Publics Direction Générale des Finances Publiques Task Force TVA 11-2016

Laissez les Huissiers en dehors d'une opération qui ne les concerne pas !!! La CGT répond à l'Administration qui propose la mise en place d'une phase comminatoire amiable par les SIE et les SIP.

Le rôle de l'huissier se limite à apposer un cachet et une signature. A cet égard, il est à noter que les simplifications d'octobre 2016 suppriment l'obligation de signature pour les mises en demeure et relances.

Renforcer les liens avec les services ?

Des services, hors périmètre d'expérimentation, ont lancé l'opération sans aucune concertation avec l'huissier! Ce sont les appels téléphoniques, les retours de courrier déposés dans sa case ou les demandes de l'accueil HDF pour recevoir les redevables qui ont informé l'huissier.

Reconduire l'année prochaine et faire le bilan aux prochaines réunions métier.

La CGT demande la mise en place d'un groupe de travail Direction-OS, où la parole sera plus libre que dans une réunion métier.

Des solutions nouvelles.

Pour la CGT, c'est la création des emplois correspondants aux tâches de gestion induites.

C'est, en second lieu, une politique plus ouverte d'admission en nonvaleur des créances, quand les chefs d'unité en font la demande.

Pour renforcer l'action des huissiers, il faut renforcer les moyens humains! ●

Brèves...

Exista Le transfert de la gestion des HLM de La Seyne a été reporté sine die! Ce point a été retiré de l'ordre du jour du dernier conseil d'administration in extremis. Au vu de la complexité de la procédure de transfert, et surtout si c'est vers le privé, les agents de la Trésorerie de La Seyne auront encore cette mission à assurer pendant au moins deux ans.

Existation des deux sites de la direction n'est pas une bonne chose. En effet, un certain nombre de problématiques n'a pas trouvé de solution (bureaux, parking, salle convivialité, etc.). ●

ALERTE FRAUDE!

Régulièrement, les SIE reçoivent des messages « TASK FORCE TVA- ALERTE FRAUDE !!! »

nous informant des escroqueries aux Remboursement de Crédit de TVA (RCTVA) découvertes par nos services.

Parce que des petits malins, qui semblent bien renseignés sur le fonctionnement (ou, devrait-on plutôt dire, dysfonctionnement ?) de nos services, mettent en place des circuits qui leur permettent d'obtenir, indûment, des remboursements.

D'aucun parlait du CHOC de SIMPLIFICATION, sûr, c'est un CHOC, mais pour les recettes de l'ETAT!

Pendant que nous, pauvres agents, devons justifier de toutes nos actions sur les applications **professionnelles**, et la traçabilité sur ceci, sur cela, et pourquoi ?

Les RIB que nous saisissons, avec nos petites mains sur nos petits claviers, et bien le lendemain, ils sortent sur un état que le chef doit signer. Eh bien oui, on ne sait jamais! Si on était malhonnête ...

Et les stages de déontologies, on y a droit à de nombreuses reprises, et des rappels à la déontologie aussi !!!! On ne sait jamais ... on pourrait oublier ...

Le contribuable, lui, il peut changer son RIB quand il veut, mettre celui qu'il veut, quand il veut : c'est ça la simplification !!!

Comme il y en a qui sont encore plus malins, ils piratent carrément les comptes et se planifient des RCTVA dans tous les départements de France.

On aurait peut-être dû les embaucher dans nos effectifs, et les faire travailler sur toutes nos nouvelles applications qui, apparemment, n'ont pas de secret pour les hackers!

C'est OPEN BAR!

Mais l'état de nos services et de nos effectifs n'y est peut être pas pour rien, et tous les algorythmes du monde n'y pourront rien changer ; car s'il n'y a personne pour traiter les données, cela ne sert à rien. Les machines n'ont pas encore pris le pouvoir ! Quoique ?!...

Et les dysfonctionnements ne se limitent pas, au niveau des SIE, aux problèmes d'escroqueries à la TVA.

La toute nouvelle application E-CONTACT (traitement des messages AVISIR et PROCOL en lieu et place de GAIA) connaît des ratés au démarrage, avec des bugs à répétitions. Tant et si bien que le correspondant de la DDFIP n'arrête pas de faire remonter les problèmes à la DG et ne sait plus à quel saint se vouer!

La Cotisation Foncière des Entreprises, cet impôt local qui a remplacé la défunte Taxe Professionnelle, et qui était censé être plus juste et plus simple, n'en finit pas non plus de connaître des ratés. Le dernier en date : des problèmes de redescente entre GESPRO et BDRP qui ont impacté des entreprises ayant transféré leur activité en 2015 et qui n'ont pas reçu d'avis d'imposition à la CFE 2016.

N° 12 - JANVIER 2017 PAGE 3







<u>Les bonnes raisons d'être syndicqué-e à la CGT Finances Publiques</u>

Pourquoi se syndiquer?

Un syndicat sert à défendre les intérêts individuels et collectifs des salariés. La CGT porte des valeurs de solidarité, de liberté, d'égalité, de démocratie, de paix et lutte contre toutes formes de discrimination et d'exclusion. La CGT est un syndicat d'adhérents au service des revendications des personnels. Sa force : ses adhérents présents sur le lieu de travail, impliqués dans la vie et dans l'activité de l'organisation, informés des réunions avec la direction comme de la vie interne du syndicat.

A la CGT, chacune, chacun peut exprimer ses aspirations et les faire progresser par la force du « tous ensemble ». Voter CGT, c'est déjà agir. Mais se syndiquer, c'est renforcer la CGT, la rendre plus offensive, plus efficace, plus présente, plus rassembleuse.

Oui mais les syndicats sont trop politiques

Face à une administration qui porte la politique du gouvernement, chaque revendication des personnels (rémunération, statut, règles de gestion, emploi, conditions de travail...) est politique!

La CGT a pour vocation la défense des intérêts des salariés et représente toutes les catégories (actifs, privés d'emploi, retraités...). Nos intérêts sont différents de ceux des employeurs. Dans cette perspective, pour être efficaces à tous les niveaux (local et national), nous ne nous interdisons rien : la lutte, la proposition, la négociation...



Pourquoi la CGT Finances Publiques ?

La CGT Finances Publiques combat les politiques d'austérité et le démantèlement de la DGFIP. Elle revendique un service public de qualité, sur tout le ter-

ritoire, ainsi qu'une fiscalité juste et redistributive.

La CGT Finances Publiques refuse toute cogestion avec l'administration et tient le même discours avec les agents que devant la direction. La CGT Finances Publiques ne fait jamais le jeu de la division des personnels en opposant une catégorie contre une autre.

La CGT Finances Publiques est le seul syndicat à considérer, au vu de la dureté des politiques menées aujourd'hui, que seule l'action unitaire et dans la durée pourra mettre en échec les politiques néfastes au service public.

A quoi sert ma cotisation?

Payer sa cotisation CGT, c'est se donner les moyens de l'action collective. C'est concrétiser que les salariés sont tous ensemble. C'est affirmer que le monde du travail doit être solidaire. En clair, la cotisation sert à l'expression et au fonctionnement de l'organisation (tracts, affiches, presse, déplacements de militants auprès des agents, organisations de réunions, de formations syndicales, d'actions, etc.). Elle sert au financement solidaire de la CGT à travers ses organisations à tous les niveaux, ainsi qu'à la solidarité avec des secteurs en lutte.

La cotisation s'élève à 0,67 % de la rémunération nette. Cette cotisation est déductible des impôts à hauteur de 66 %. Pour les collègues non imposables, elle donne droit à un crédit d'impôt restituable. La réduction ou le crédit d'impôts de 66 % sur la cotisation permet de diminuer sensiblement son impact financier. Exemple : une cotisation syndicale de 100 € ne coûtera en réalité que 34 €.

Si je me syndique à quoi aurai- je droit ?

- Être informé-e par mail, par courrier et par les espaces syndiqués des sites internet CGT. Chaque syndiqué reçoit les journaux syndicaux. Il bénéficie de la primeur de certaines informations et de documents dédiés aux syndiqués.
- •Être formé-e en s'inscrivant aux formations syndicales proposées, pour bien connaître ses droits et les moyens de les défendre.
- Être défendu-e et accompagné-e, les syndiqué-e-s bénéficient d'un contact privilégié avec les élus et les représentants de la CGT.
- Faire valoir ses idées et opinions dans le débat et participer à la démocratie syndicale.

Quelle sera ma place dans le syndicat?

Chacun compte pour un! Le point de vue de chacun est important! Être syndiqué, c'est apporter quelque chose à la collectivité. Tu



prendras la place que tu auras envie de prendre, avec le degré d'investissement qui sera le tien. Chacun apporte sa contribution en fonction de sa situation, de son tempérament et de ses envies.

N° 12 - Janvier 2017 PAGE 4

